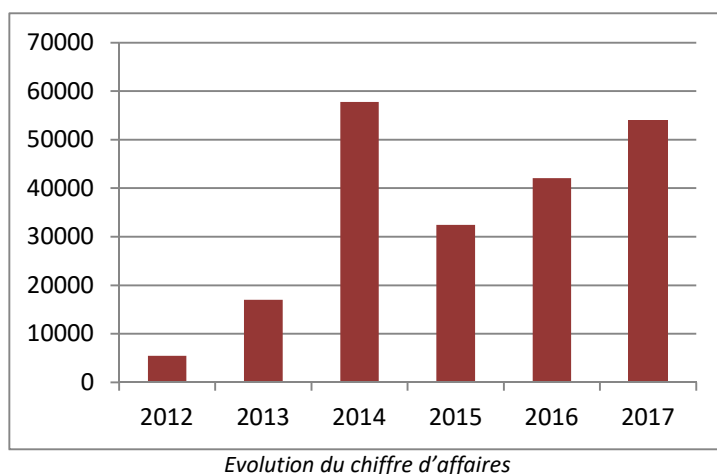


## RAPPORT FINANCIER 2017

### Chiffre d'affaires

En 2017, le chiffre d'affaires de l'ICPC a dépassé les 50.000 euros, en progression de 28% par rapport à l'année précédente.



### Compte d'exploitation

Charges	2017	2016	Produits	2017	2016
Achats et services extérieurs	18 190	10 885	Ventes de produits	182	
			Prestations	500	1 900
Impôts, taxes et assimilés (form. prof.)	133	192	Subventions	41 500	30 000
Charges de personnel	33 805	30 266	Cotisations	8 440	
Charges financières (aggios)	4	16	Produits financiers (intérêts bancaires)	332	160
			Autres produits	3 000	10 000
<b>Total charges (€)</b>	<b>52 132</b>	<b>41 359</b>	<b>Total produits (€)</b>	<b>53 954</b>	<b>42 060</b>
Résultat ( <i>excédent</i> )	1 822	700			

L'activité de 2017 dégage un léger excédent (1822 euros). Globalement, la situation de l'association est saine : pas de dettes, pas de problèmes de trésorerie.

### **Dépenses**

Le détail des dépenses s'établit comme suit :

<b>Nature des dépenses</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
PRESTATION INFORMATIQUE	4 530	
IMPRESSION DOCUMENTS	541	711
LOCATION SALLES	1 717	1 194
ACHAT LIVRES ET PETIT MATERIEL	344	255
ACHAT ORDINATEUR		520
LOCATION BUREAU SUPERPUBLIC	3 004	327
HEBERGEMENT WEB	217	86
PRIMES D'ASSURANCES	85	87
FRAIS INSCRIPTION	140	
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	1 038	1 028
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 066	6 323
TELEPHONE	339	
AFFRANCHISSEMENTS	7	84
SERVICES BANCAIRES	162	169
ADHESION D.O.		100
SALAIRES	24 136	21 493
CHARGES SOCIALES*	9 669	8 773
UNIFORMATION	133	192
<b>TOTAL</b>	<b>52 128</b>	<b>41 342</b>

\* urssaf, mutuelle, assedic, retraite,médecine du travail

L'évolution par rapport à 2016 est due principalement à l'augmentation de trois dépenses :

- Une prestation de Nethink (4530 euros) pour la rénovation du site internet ;
- La location d'un bureau à Superpublic (3004 euros) qui avait commencé au cours de l'année 2016 ;
- Une augmentation des charges de personnel, due au fait que le temps de travail de Lucie Anizon a augmenté à partir de mai 2016 (passant de 50% à 80% d'un ETP) et secondairement due au fait que sa rémunération a été augmenté de 2,4% à partir de novembre 2017.

La plupart des dépenses ne sont pas affectables à des activités particulières, mais certaines le sont (voyages et déplacements, achats de petit matériel, impression de documents, location de salles...). Leur affectation est détaillée ici :

<b>Activités</b>	
Ateliers Ordonnances	2 464,22
Frais de CA et d'AG	1 864,25
Garants	809,72
Rencontres DE	567,45
Métropoles	477,99
Séminaire Numérique	410,46
Charte de la participation	212,20
Colloque OPDE	167,22
Séminaire Asterya	134,00
Atelier Participation et travail social	112,65
Journée du CD 31	79,88
GEP mars 2017 (Lyon)	20,00
Divers	1 189,23
<b>Total</b>	<b>8 509,27</b>

### **Recettes**

Les ressources de l'association sont constituées de :

- Vente de livres pour un montant (modique) de 182 euros
- Prestations (vente de services). Il s'agit d'une intervention pour le CD de Haute-Garonne
- Subventions.
  - La Fondation de France a attribué une subvention triennale à l'Institut pour la période 2017-2019, d'un montant de 50 000 euros annuels. En 2017, la totalité de cette subvention n'a pas été consommée, le reliquat (16 000 euros) est donc reporté en 2018.
  - Le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a attribué une subvention de 12 500 euros en 2017, qui a permis de financer des activités de mise en débat des ordonnances de 2016. Une partie de ce travail a été réalisé en 2017 mais l'essentiel se réalisera en 2018 pour des raisons de calendrier (subvention obtenue en septembre 2017). De ce fait, une partie seulement de cette subvention a été affectée à l'exercice 2017 (2500 euros) et le reste (10 000 euros) sera consommé en 2018.
- Cotisations. L'année 2017 est la première année où les cotisations des membres contribuent au budget, la mise en place de cotisations payantes ayant eu lieu à partir de l'AG de novembre 2016. L'adhésion individuelle est de 20 euros, celle des personnes morales varie de 100 à 2000 euros selon la taille de l'organisme. En 2017, ces cotisations sont le fait :
  - de 7 personnes morales (Compagnie nationale des commissaires enquêteurs, RTE, SNCF Réseau, Grenoble Alpes Métropole, Conseil départemental de Haute Garonne, association Geyser, association Arènes, Champ social formation) pour un montant total de 7300 euros ;
  - de 52 individus, pour un montant total de 1140 euros.
- Autres produits. Il s'agit d'une reprise sur un reliquat budgétaire (PCA) du programme garant.

Globalement, l'Institut n'a pas consommé en 2017 la totalité des ressources disponibles (obtenues précédemment ou au cours de l'exercice). Le solde restant se monte à 26 000 euros et est porté au bilan de l'association en tant que Produit constaté d'avance.

## Bilan

Actif	2017	2016	Passif	2017	2016
Disponibilités	44 452	12 982	Report à nouveau	14 010	13 310
Créances (fact. à établir)		8 500	Résultat	1 822	700
Immobilisations financières	515	515	Dettes (fournisseurs)	1 347	1 050
			Autres dettes	1 788	1 757
			Produits constatés d'avance	26 000	5 180
Total	<b>44 967</b>	<b>21 997</b>	Total	<b>44 967</b>	<b>21 997</b>

Le bilan évolue relativement peu, si ce n'est du fait des produits constatés d'avance (voir plus haut) qui sont relativement élevés au 31 décembre 2017. Cette somme constitue une réserve qui permettra de couvrir des dépenses à réaliser en 2018.

Les dettes sont constituées de factures, notes de frais (dettes fournisseurs) et cotisations sociales (autres dettes) relatives à l'année 2017 mais non payées au 31 décembre, elles seront régularisées en 2018.

Le report à nouveau, qui représente le fonds associatif, augmente en 2017 du montant du résultat positif de 2016 (700 euros). Il augmentera donc de 1822 euros en 2018, du fait du résultat de 2017. L'augmentation progressive du report à nouveau représente un objectif pour l'Institut dans les années à venir. Cette somme permet en effet à l'Institut :

- de limiter les problèmes de trésorerie dus à des décalages entre le calendrier des dépenses et celui des recettes ;
- de faire face à d'éventuelles dépenses imprévues ;
- de combler les besoins en cas d'année déficitaire.